

Accord Tripartite

Une avancée pour le pouvoir d'achat, mais un combat inachevé !

Le LCGB salue la décision prise dans le cadre du Comité de suivi tripartite de prolonger jusqu'au 31 décembre 2027 les mesures décidées en juin pour freiner l'inflation et préserver le pouvoir d'achat des salariés et de leurs familles.



Un résultat positif, mais un regret majeur :

La réduction de 5 centimes par litre sur l'essence et le diesel ne sera maintenue que jusqu'à fin février 2027.

Lors des négociations, le LCGB a défendu sa prolongation jusqu'à fin 2027 ! Une revendication pourtant essentielle pour de nombreux salariés.

La réalité du terrain ne peut être ignorée !

Pour de nombreux salariés, notamment les frontaliers, la voiture n'est pas un choix, mais une nécessité !

La suppression anticipée de cette aide pèsera directement sur leur budget, alors que chaque centime compte pour préserver leur pouvoir d'achat.

Une nouvelle réunion du Comité de suivi tripartite est prévue fin février au plus tard.

Le LCGB continuera de défendre avec détermination le maintien du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés, qu'ils soient résidents ou frontaliers.



Ce qui a été décidé

Jusqu'au 31 décembre 2027 :

- » Électricité : maintien de la réduction de 4 ct/kWh pour les ménages ;
- » Chauffage : maintien des aides de 15 ct/m³ pour le gaz et de 15 ct/l pour le mazout.

Jusqu'à fin février 2027 :

- » Essence et diesel : maintien de la réduction des accises de 5 ct/l.



Muer e Schrëtt
viraus



Accord Tripartite